**DIPLÔME NATIONAL DE NIVEAU 5**

Certificateur
**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE**

Groupe Ozanam
**PÔLE FORMATIONS**

Rentrée apprentissage 2027

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

## Conseil et commercialisation de solutions techniques

*Mixité de public*

### DURÉE DE LA FORMATION

- 1 350 heures en 2 ans.

### PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau .
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Titulaire d'un BAC ou titre équivalent de niveau BAC.

### CODE DIPLÔME

- 32031216

### FICHE RNCP

- RNCP41757

### DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 31/08/2031

### COÛT DE LA FORMATION

- 9 116 € par année de formation

*Formation entièrement gratuite et rémunérée, sans aucun frais d'inscription ni de scolarité.*

### LIEU DE FORMATION

- 82 rue des Meuniers - 59000 LILLE
- Métro : Wazemmes

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Acquérir des compétences techniques et commerciales pour conseiller, négocier et vendre des solutions techniques adaptées aux besoins des clients.
2. Développer une compréhension approfondie des produits techniques et des marchés associés, afin de proposer des solutions pertinentes.
3. Maîtriser les outils numériques et les technologies associées à la commercialisation de solutions techniques.
4. Renforcer les compétences en communication et en relations interpersonnelles pour établir et maintenir des relations professionnelles durables avec les clients et les partenaires.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage définie par l'entreprise d'accueil.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap de l'UFA OZANAM).

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- L'équipe pédagogique est composée de formateurs qualifiés, disposant d'une expertise professionnelle et pédagogique en adéquation avec les contenus de formation. La liste des formateurs intervenants est accessible sur demande.
- Alternance : 1 semaine à l'UFA OZANAM - 1 semaine en entreprise.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques dudit BTS, diplôme délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace.
Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s''inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

### PASSERELLES, ÉQUIVALENCES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Des possibilités d'équivalences ou de passerelles peuvent exister ; il est conseillé de contacter la Direction de l'UFA OZANAM afin d'obtenir des informations détaillées et adaptées à votre parcours.
**Poursuite d'études** : Licence professionnelle Commercialisation de produits et services.
**Exemples de métiers** : Technico-commercial - Attaché commercial - Attaché technico-commercial - Commercial sédentaire - Commercial itinérant - Vendeur négociateur - Conseiller commercial.

cfa JEAN BOSCO

## UN CAMPUS LILLOIS, NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Situé en plein cœur de Lille, à proximité immédiate des quartiers Euralille et Wazemmes, le Campus Sup' du Groupe OZANAM LILLE offre un environnement d'apprentissage dynamique et accueillant, évoquant l'atmosphère d'un mini-campus urbain. Nos équipes pédagogiques et éducatives s'engagent résolument dans la réalisation d'un projet Campus à la fois audacieux et novateur, conçu pour catalyser la réussite individuelle de chaque apprenant.

## LES ÉPREUVES D'EXAMEN

**E1 - Culture générale et expression**

- E1-U1 - Culture générale et expression (coefficient : 3 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 4h00)

**E2 - Communication en langue vivante étrangère**

- E2-U21 - Compréhension de l'écrit et expression écrite (coefficient : 1,5 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 2h00)
- E2-U22 - Compréhension de l'oral, production orale en continu et en interaction (coefficient : 1,5 - épreuve orale ponctuelle - durée : 40 minutes)

**E3 - Culture économique, juridique et managériale**

- E3-U3 - Culture économique, juridique et managériale (coefficient : 3 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 4h00)

**E4 - Conception et négociation de solutions technico-commerciales**

- E4-U4 - Conception et négociation de solutions technico-commerciales (coefficient : 6 - épreuve orale ponctuelle - durée : 1h00)

**E5 - Management de l'activité technico-commerciale**

- E5-U5 - Management de l'activité technico-commerciale (coefficient : 4 - épreuve écrite ponctuelle - durée : 4h00)

**E6 - Développement de la clientèle et de la relation client et mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale**

- E6-U61 - Développement de la clientèle et de la relation client (coefficient : 3 - épreuve orale ponctuelle - durée : 30 minutes)
- E6-U62 - Mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale (coefficient : 3 - épreuve orale ponctuelle - durée : 30 minutes)

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Accessibilité handicap**

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

**Besoins éducatifs particuliers**

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France…
Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

**Site InserJeunes**

Les statistiques présentées sur ce site sont issues des apprenants des deux années précédentes, avec des taux calculés pour la France. Elles permettent de comparer nos résultats à ceux des autres établissements et de mesurer la valeur ajoutée de la formation. Consultez les données sur la plateforme officielle InserJeunes : Accéder au site InserJeunes

## LÉGISLATION EN VIGUEUR

**L'apprentissage : une formation gratuite et rémunérée**

Le financement des formations par apprentissage est encadré par plusieurs dispositions réglementaires.
Pour le secteur privé, le coût de la formation est aligné sur le niveau de prise en charge fixé par l'opérateur de compétences (décret n°2019-956 du 13 septembre 2019). Ce montant peut varier selon la convention collective de l'employeur et faire l'objet de compléments, notamment pour les apprentis en situation de handicap. En principe, il n'y a pas de reste à charge pour l'entreprise. Toutefois, le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 introduit une participation obligatoire de 750 € pour l'entreprise pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7. La formation demeure gratuite pour l'apprenti, conformément à l'article L.6211-1 du Code du travail.
Pour le secteur public, les employeurs prennent en charge les coûts de formation de leurs apprentis (article L.6227-6 du Code du travail). Une exception s'applique au secteur public territorial, qui bénéficie d'un dispositif spécifique de financement via la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale, prévu par le décret n°2020-786 du 26 juin 2020.

**Les aides aux apprentis (susceptibles de modifications selon les textes en vigueur)**

Le statut d'apprenti donne accès à un certain nombre d'aides et d'avantages.
Plus d'informations au 03 20 21 98 81 ou pole.formations@ozanam.eu.

Version - 02/11/2026

## NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- *Taux de réussite aux examens, session 2026 (pourcentage du nombre d'apprentis ayant obtenu la certification sur le nombre d'apprentis présents à l'examen) :* **100% - 1 candidat présenté - 1 candidat admis**
- *Taux d'interruption en cours de formation (pourcentage du nombre d'apprentis ayant rompu leur contrat sans solution sur le nombre d'apprentis inscrits à la formation) :* **0%**
- *Taux de poursuite d'études (pourcentage du nombre d'apprentis diplômés en poursuite d'études sur le nombre d'apprentis diplômés) :* **100%**
- *Taux d'insertion professionnelle à 6 mois (pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'emploi sur le nombre d'apprentis diplômés) :* **non concerné**
- *Taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification (pourcentage du nombre d'apprentis insérés dans l'un des métiers visés par la certification sur le nombre d'apprentis diplômés) :* **non concerné**
- *Taux de satisfaction (pourcentage issu de l'enquête insertion et satisfaction) :* **90%**

# NOUS CONTACTER

## PÔLE FORMATIONS

50 rue Saint-Gabriel
59045 LILLE CEDEX
03 20 21 98 81
pole.formations@ozanam.eu

**Directeur Pôle Formations**

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

**Chargé de relations entreprises**

- Benjamin CHAPELET
- benjamin.chapelet@ozanam.eu

**Secrétaire**

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

**Référente handicap**

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

**Chargée de mission Qualité**

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu